



Paris, le 17 mai 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Stéphane LE FOLL apporte son soutien aux acteurs de l'agriculture auboise

**Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a reçu ce matin, avec Jean-Paul BACHY, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, Nicolas JUILLET, Vice-président du Conseil général de l'Aube, et Christophe BAY, Préfet du département, les acteurs professionnels et institutionnels de l'agriculture auboise, parmi lesquels Joël HOSPITAL, Président de la FDSEA, Didier MARTEAU, Président de la Chambre d'agriculture, et Baptiste GATOUILLAT, Président des Jeunes Agriculteurs de l'Aube.**

Cette réunion a permis de faire un point complet sur les inondations qui frappent l'Aube et quatre départements limitrophes, et leurs conséquences sur les activités agricoles. Une première estimation des surfaces touchées a ainsi pu être partagée, bien que provisoire dans l'attente de la fin de l'épisode pluvieux.

La demande de classement en catastrophe naturelle est actuellement examinée et doit faire l'objet d'une décision d'ici le 27 mai. Les dossiers d'indemnisation pourront dès lors être constitués auprès des assureurs.

Le Ministre présentera la semaine prochaine un plan complet, qui définira les outils mobilisables afin de venir en aide aux agriculteurs sinistrés, tels que : le régime des calamités agricoles, des prises en charge de cotisations sociales, des avances de trésorerie, etc.

Cette réunion a également été l'occasion d'évoquer les spécificités de l'agriculture auboise dans la réforme de la future Politique Agricole Commune (PAC), comme la possibilité d'inscrire la luzerne et le chanvre au sein des Surfaces d'intérêt écologique (SIE), ou encore la prolongation des quotas sucriers.

Stéphane LE FOLL a déclaré : « Cette réunion a été utile, à la fois sur l'actualité mais aussi pour aborder les problématiques agricoles de cette région ». Il a ajouté : « Je veux dire aux agriculteurs de l'Aube qu'ils peuvent être rassurés et que nous allons nous mobiliser. Il y a toujours le risque d'un découragement dans de telles situations, mais nous sommes là pour les aider ».

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)